Nations Unies S/2014/288



# Conseil de sécurité

Distr. générale
21 avril 2014
Français
Original : anglais

## Lettre datée du 17 avril 2014, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2144 (2014) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de reconduire jusqu'au 13 avril 2015 le mandat du Groupe d'experts sur la Libye, initialement créé en vertu de la résolution 1973 (2011), ainsi qu'à la résolution 2146 (2014), par laquelle le Conseil a décidé de porter à six le nombre de membres du Groupe d'experts.

Je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2001) concernant la Libye, j'ai nommé les experts ci-après :

M. Ali Ahmida, États-Unis d'Amérique (questions régionales);

M. Shamim Akhtar, Pakistan (transports maritimes);

M. Simon Dilloway, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord (questions financières);

M. Khalil Msan, Liban (armes);

M. Steven Spittaels, Belgique (questions financières);

M[me] Savannah de Tessières, France (armes);

J'ai par ailleurs désigné M. Dilloway, Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

14-30501 (F) 210414 210414




